

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits		
Nom du puits	Richelieu Gas, Saint-Denis No 2	
Numéro du puits	A109	
MRC	La Vallée-du-Richelieu	
Municipalité	Saint-Denis-sur-Richelieu	

2. Informations générales sur l'inspection			
2. Informations generales sur i msp	. Informations generales sur i inspection		
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-11-18		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	11h30 à 13h30		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	-5		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
GPS haute précision				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain			
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude
Fin de la surface carrossable			

6. Reconnaissance terrain	
Élément à vérifier	Description
Type de terrain	Champs agricole

7. Indices en surface d'anciens forages				
Туре	Mode de récupération suggéré			
Aucun				
	Commentaires			
Champs de soya récolté				

8. Recherche à l'aide du détecteur magnétique					
Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires	
GDH	45,7480833	-73,1390278	Non		
SIGPEG	45,7481	-73,139	Non		
Autre signal	45,74879	-73,13799	Oui	Signal magnétique à près de 50 pieds tel que mentionné dans la documentation. Couvert de bois.	

9. Localisation du puits			
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal	
Tubage déterré	45,74839,-73,13811	Très fort	
Commentaires			

Un deuxième puits semble être localisé à 50 pieds du premier. Nous avons une forte détection magnétique. Lors de l'excavation manuelle une grande superficie couverte par du bois a été atteint. Il y a été impossible d'atteindre le tubage.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puit	is .			
Élément à vérifier	Description		Commentaires	
Tête de puits	Absente			
Évent de surface	Absent			
Profondeur des tubages (cm)	95			
Hauteur des tubages au dessus du sol (cm)				
Diamètre du tubage extérieur (cm)	42			
Présence d'une plaque soudée sur le tubage	Non			
Présence de ciment obturant le tubage	Non			
Test de l'eau savonneuse	Non-effectué			
Panneau d'identification	Oui non-conforme			
Les coordonnées GPS de précision ont été prises	Oui			
11. Émanation et migration				
F	Point de mesure		%LIE	%GAZ
Au tubage ou à l'évent			0	
#1 À l'intérieur de 50 centimètres			0	
#2 À l'intérieur de 50 centimètres			0	
#1 À 4 mètres			0	
#2 À 4 mètres			0	
#3 À 4 mètres			0	
#4 À 4 mètres			0	
	E à l'intérieur de 50 cm ou à n maximum de 75 m et à tou			_
		Commentaires		
)	es de méthane ont été obteni			
du capteur de l'appareil de i	mesure. Par conséquent, les c	concentrations	de méthane aux points de m	esures sont considérées

comme nulles.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

12. Indices de contamination					
Visuel de produits pétroliers dans le sol Description de l'in contamination		Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé visuellement	Oui			
Risque pour l'environnement	Non			
Reprendre la recherche	Non			
Statut	Non-Problématique			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	5 ans			
Autre				
Conduction				

Conclusion

Le puits est localisé, car le haut du tubage a été déterré. Aucune migration ni émanation de gaz au tubage n'ont été détectées. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Nonproblématique.

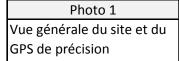
37



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

	Signatures	
Signature rapport d'inspection (1 à 12)		
Inspecté et rédigé par	Signature Signature	Date
Vernhar Beaulac	53-54	
Inspecteur	00 04	2020-02-13
Kym Bernard	53-54	
Inspecteur	55-54	2020-02-13
Signature de la vérification (13)		
Vérifié par	Signature	Date
Arnaud Montreuil	53-54	2020-02-12
Coordonnateur aux opérations		2020-02-12
David Fortin	F2 F4	2020-02-12
Inspecteur	53-54	2020-02-12

Photos de l'inspection





DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Haut du tubage du puits A109

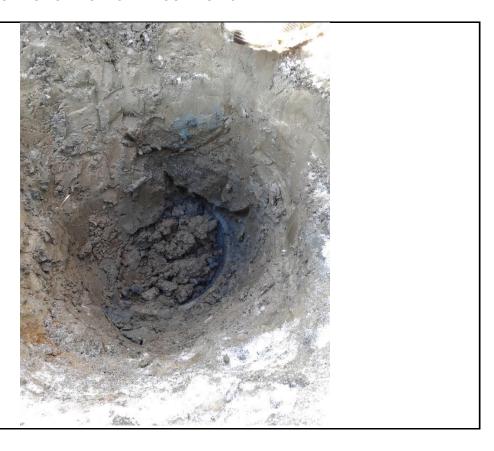


Photo 3

Mesure de méthane non significative

